

La Lettre du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte



Le mot du Président, M. Jean Louis GALLAND

Chers habitantes et habitants de la vallée de l'Yères, c'est avec un immense honneur que les délégués de l'ensemble des communes de la vallée m'ont réélu Président du Syndicat, le 10 avril 2008.

En prenant la présidence pour un nouveau mandat, je souhaite continuer à développer les actions que nous avons inscrit dans le Contrat d'Objectifs de Gestion de l'Eau avec le Conseil Général de Seine Maritime et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

J'espère que l'ensemble des maîtres d'ouvrages, des collectivités, des agriculteurs et des habitants, pourra travailler ensemble, main dans la main, pour continuer à protéger nos sols de l'érosion et notre eau de la pollution. C'est ensemble que nous pourrions accomplir de grandes avancées dans ces domaines !

Ainsi, je souhaite par cette 3^{ème} Lettre du Syndicat vous présenter l'ensemble des délégués du bassin versant, accompagnés par les élus du bureau du Syndicat.



Jean Louis Galland

L'équipe du Syndicat du Bassin versant

L'équipe du SIBVYC a accueilli un nouveau technicien agri environnement et pluvial urbain, Anaud MARUITE, qui remplace Melle Florie SIADOUX.

Notre équipe prête à vous conseiller :

Animatrice coordinatrice :

- Melle Emmanuelle GAS,

Chargée de projet :

- Melle Anne COLIN,

Conseiller agricole :

- M. Pierre LEMESLE,

Technicien agri environnement et pluvial urbain :

- M. Anaud MARUITE,

Et une Secrétaire comptable.

- Mme Myriam LANCIAUX,



N'hésitez pas à nous contacter...



Les élus membres du bureau du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte

Le Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte est administré par un bureau composé de dix membres, eux-mêmes élus par les représentants de chaque commune du territoire du bassin versant.

Le bureau se réunit en moyenne une fois par trimestre pour proposer et valider les lignes directives des actions réalisées par le Syndicat. Chaque membre est le représentant d'une partie du territoire de la vallée de l'Yères, ce qui lui donne la possibilité de faire remonter les attentes et remarques des élus, des agriculteurs, et des habitants.

Voici la liste des membres du bureau du Syndicat du bassin versant de l'Yères et de la Côte élus le 10 avril 2008 :

- Le Président : M. Jean Louis GALLAND, Délégué de Touffreville sur Eu.
- Le premier vice Président : M. Jean MAUGER, Maire de Criel sur Mer.
- Le second vice Président : M. Rémy TERNISIEN, Maire de Saint Léger aux Bois.
- Les autres membres :
 - o M. Pierre VIGREUX, Maire de Gouchaupré.
 - o M. Maurice DENIS, Maire d'Aubermesnil aux Erables.
 - o M. Stéphane TESSON, Délégué de Saint Martin le Gaillard.
 - o M. Jean Claude HADOUX, Délégué de Foucarmont.
 - o M. Dominique DECLERCQ, Maire de Canehan.
 - o M. Michel DEVINGT, Délégué de Greny.
 - o M. Patrick MARTIN, Maire de Biville sur Mer.



Les membres du bureau du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.



Les délégués des communes du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte

Le Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les assemblées délibérantes des collectivités membres, à raison d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Les délégués sont réunis en moyenne une fois par trimestre pour proposer et valider les lignes directives des actions réalisées par le Syndicat. Ainsi, sachez que sur chaque commune du territoire du bassin versant de l'Yères et de la Côte, un délégué peut vous renseigner et favoriser la communication entre nous.



Les délégués du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

Assigny : M. Michel LANNEL
Aubermesnil aux Erables : M. Maurice DENIS
Anquesmesnil : M. Michel MENIVAL
Auvilliers : M. Jean Marie DESTOOP
Avesnes en Val : M. François JACOB
Bailly en Rivière : M. Serge GISSELERE
Baromesnil : M. Alain BOE
Biville sur Mer : M. Patrick MARTIN
Brunville : M. Marcel VARIN
Callengeville : M. Dany LANGLOIS
Canehan : M. Dominique DECLERCQ
Clais : M. Jérôme MAINNEMARE
Criel sur Mer : M. Jean MAUGER
Cuverville sur Yères : M. Jean-Jacques WALLET
Dancourt : M. Daniel LEGER
Étalondes : M. Gérard FOSSE
Fallencourt : M. Noël DECONNINCK
Flocques : M. Jean Claude GROUT

Foucarmont : M. Jean Claude HADOUX
Fresnoy Folny : M. Médard HAESAERT
Gouchaupré : M. Pierre VIGREUX
Grandcourt : M. Claude HENRY
Greny : M. Michel DEVINGT
Guilmécourt : M. Hubert GERYL
Landes Vieilles et Neuves : M. Jérôme ROULAND
Le Caule Sainte Beuve : M. Jean Pierre MALANDAIN
Le Mesnil Réanme : M. Bruno SAINTYVES
Le Tréport : M. Alain LONGUENT
Melleville : M. Antoine VARIN
Penly : M. Jean Pierre CACHEUX
Preuseville : M. Hervé VASSARD
Puisenval : Mme Sabine LEDUC
Réalcamp : M. Thierry BLONDIN
Rétonval : M. René COSETTE
Saint Germain sur Eaulne : M. Yves CREVEL
Saint Léger aux Bois : M. Rémi TERNESIEN

Campagne CIPAN 2008

Cette année encore le Syndicat mène un programme en partenariat avec les agriculteurs pour la mise en place de cultures intermédiaires. Depuis 2002 c'est plus de 3300 ha qui ont été semés et qui ont permis de limiter les phénomènes d'érosion tout en apportant un engrais vert aux cultures.

L'objectif pour 2008 s'élève à 1200 ha, les exploitants du bassin versant recevront une plaquette d'information sur la démarche à suivre pour obtenir les bons d'achat plafonnés à 15€/ha, connaître le fournisseur retenu pour un meilleur rapport qualité/prix, et les différents points de retraits.

Les stocks de semences chez les fournisseurs se trouvent être limités et certaines semences risquent d'être épuisées. Il faudra également s'attendre à des prix supérieurs à ceux de 2007 en raison des mauvaises récoltes des années antérieures. Les objectifs sont néanmoins maintenus afin de continuer ce partenariat essentiel à l'équilibre du bassin versant.

A ne pas manquer ...

« La fête de l'eau », du 10 au 13 Octobre au Parc expo de Rouen.

« La fête de la Pomme », le 18 et 19 Octobre à Sept Meules.

« La Fête de la Science », du 15 au 17 Novembre. A Dieppe, Visites organisées, stands tenus par le Syndicat et l'ASPRY.

« Appel au volontariat »

Suite à la DIG lancée sur 34 communes du bassin versant pour des aménagements d'hydraulique douce, le syndicat souhaite réaliser des aménagements avec le soutien et le volontariat des propriétaires et exploitants.

Les travaux hydrauliques du sous bassin versant sud de Criel sur Mer

Pour faire face aux problèmes récurrents d'inondations et de coulées de boues, après lancement d'études, recherche de financements et acquisition des parcelles, le Syndicat a débuté comme prévu, en début d'année, les travaux hydrauliques sur le sous bassin versant sud de Criel sur Mer. Huit aménagements ont été prescrits pour la gestion du risque inondation sur cette zone.



Prairie inondable de Criel sur Mer

Déjà quatre aménagements ont été réalisés avec les financements de l'Agence de l'eau, du Conseil Général, du Conseil Régional et du Syndicat. Il s'agit de deux prairies inondables sur la commune de Berville sur Mer. Un fossé à redents sur Guilmécourt et une prairie inondable à Criel sur Mer.

Les négociations amiables n'ont pas été conclues pour l'ensemble des terrains, c'est pourquoi, 4 ouvrages seront réalisés ultérieurement, une fois que le Syndicat aura traité les différentes démarches administratives.

Des aménagements déjà mis à l'épreuve

Les aménagements réalisés ont déjà prouvé leur efficacité lors des épisodes pluvieux du 27 Mai qui correspondaient à une pluie de période de retour de 100 ans ! Les prairies inondables ainsi que le fossé à redents, ont retenu une grande quantité d'eau, et ont permis de limiter les phénomènes de ruissellement en aval.



Les actions de plantation de haies, et la mise en place de fascines réalisées sur l'ensemble du bassin versant ont également permis de ralentir ces phénomènes. Il faut continuer l'effort pour limiter au maximum ces phénomènes qui portent atteinte à la sécurité des biens et des personnes.



SIBV DE L'YÈRES ET DE LA CÔTE
Bureau : 52, rue de la Libération 76910 CRIEL SUR MER
Tel : 02.35.50.61.24 – Fax : 02.35.50.63.45
Mail : sibv.yeres.cote@wanadoo.fr
Animatrice Coordinatrice : 06.80.30.15.19
Chargée de Projet « Donnons vie à l'Yères » : 06.89.64.65.91
Animateur Conseiller Agricole : 06.88.70.38.99
Technicien Agri Environnement et Pluvial Urbain : 06.77.21.60.36